

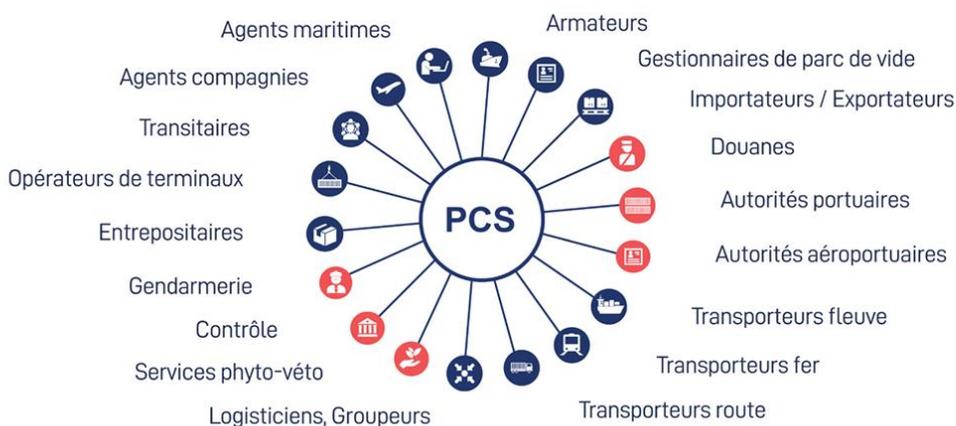
Améliorer la cybersécurité des infrastructures numériques portuaires. France PCS présente ses propositions

A l'occasion des Assises de l'économie de la mer 2022 qui se tiennent les 8 et 9 novembre au Grand Palais à Lille et de la table ronde « *Cybersécurité : une prise de conscience qui progresse* » France PCS annonce les axes de sa feuille de route « *Cybersécurité* » pour accompagner les acteurs maritimes et portuaires : prévenir et sensibiliser ; surveiller, analyser et traiter les données ; assister en cas d'attaque cyber.

Le transport maritime de marchandises, qui représente 90% du commerce mondial est particulièrement exposé à la cybercriminalité. Le développement de la numérisation des activités portuaires et du transport maritime d'une part, l'évolution du contexte mondial - crise sanitaire et contexte géopolitique - d'autre part, ont vu émerger des défis inédits. Depuis 2020, les attaques cyber ont augmenté dans le monde et entraînent des perturbations très fortes de l'ensemble de la chaîne logistique et des flux de marchandises import et export d'un bout à l'autre de la planète et touchent, au cœur de nos territoires des PME et TPE qui constituent le tissu économique local.

Dans cet écosystème, le port s'impose comme un hub de connexion à la frontière des secteurs maritimes, des opérateurs logistiques et des administrations. Les Port Community Systèmes (PCS) sont les systèmes permettant de garantir le cercle de confiance des utilisateurs des infrastructures numériques portuaires.

18 professions sont connectées au PCS



La sécurisation des systèmes « essentiels », notamment au titre de la directive NIS et de la future directive NIS 2, représente un enjeu stratégique pour l'activité économique du pays. France PCS, tiers de confiance au service de l'État, des acteurs portuaires et des opérateurs économiques inscrit dans ses actions :

- Le développement, avec les parties prenantes, de plateformes de sécurité destinées à améliorer la cybersécurité à grande échelle pour l'ensemble des ports français.
- L'accompagnement des acteurs de l'écosystème portuaire dans la cyber résilience de leurs systèmes d'information et le déploiement de leurs politiques SSI.

En particulier, cet accompagnement se décline au quotidien en trois axes :

- **Prévenir, sensibiliser et former** : avec notamment la publication d'un guide de bonnes pratiques destiné aux opérateurs et utilisateurs.
- **Surveiller, analyser et traiter** : des équipes et des solutions s'appuyant sur l'intelligence artificielle pour un suivi des données au plus près afin de prévenir, détecter et réagir à toute attaque potentielle ou intrusion.
- **Assister en cas d'attaque** : déploiement de services sur-mesure pour accompagner les clients 24/24 et 7/7 et publication de fiches réflexes reprenant les « gestes de premier secours » en cas d'attaque.

Les membres de France PCS sont engagés depuis plus de 35 ans aux côtés des acteurs de l'écosystème portuaire pour accompagner la mise en œuvre de services au profit des opérateurs économiques, faciliter et, sécuriser l'échange automatisé de données par EDI (échange de données informatisé).

Télécharger le Livre Blanc France PCS

À PROPOS de France PCS - www.france-pcs.fr

France PCS est un GIE fondé en 2020 par les deux leaders de la facilitation logistique et portuaire : MGI et SOGET, PME françaises engagées depuis plus de 35 ans dans la digitalisation logistique et portuaire. Ces deux plateformes digitales se rejoignent pour améliorer la performance logistique française, rendre les systèmes privés interopérables et sécuriser les données de leurs clients à l'échelle nationale. La structure de gouvernance de France PCS, composée d'un actionnariat public (Grand Port Maritime de Marseille et Haropa Port) et privés (associations professionnelles portuaires), lui confère neutralité et agilité dans la mise en œuvre de ses projets et un statut de tiers de confiance vis-à-vis des utilisateurs de leurs plateformes. France PCS œuvre pour la compétitivité du « pavillon France » : faciliter et accélérer les processus et les échanges d'informations entre les acteurs du commerce international.

Le GIE représente :

- 21 communautés portuaires métropolitaines et ultramarines équipées,
- 95% du fret national français transite dans ses systèmes d'information,
- 5,3 Millions d'EVP y sont traités chaque année,
- 6 liasses papiers dématérialisées soit près de 32 millions de documents papier sauvés annuellement,
- 300 millions de messages informatiques traités dans ses plateformes,
- Près de 10 000 utilisateurs connectés de manière quotidienne,
- 130 experts français de la digitalisation logistique mobilisés.

Contacts Presse : presse@france-pcs.fr

Catherine Mégélas : c.megelas@gyptis.fr | mob: +33(0)7 85 93 61 88

Aude Paquerot : aude.paquerot@soget.fr | mob: +33(0)6 85 07 53 37